

**ABONNEMENT.**

**Saumur:**  
 Un an . . . . . 30 fr.  
 Six mois . . . . . 16  
 Trois mois . . . . . 8  
**Poste:**  
 Un an . . . . . 35 fr.  
 Six mois . . . . . 18  
 Trois mois . . . . . 10

**On s'abonne:**

A SAUMUR,  
 Au bureau du Journal  
 ou en envoyant un mandat  
 sur la poste,  
 et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

**POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE**

**L'ÉCHO SAUMUROIS**

**JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS**

**BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR**

**INSERTIONS.**

Annonces, la ligne, . . . 20 c.  
 Réclames, — . . . . . 30  
 Faits divers, — . . . . . 75

**RÉSERVES SONT FAITES**  
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

**On s'abonne:**

A PARIS,  
 A L'AGENCE HAVAS  
 8, place de la Bourse.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

6 Juillet 1883.

**BULLETIN**

**LES CHEMINS DE FER DU SÉNÉGAL**

A LA CHAMBRE.

Le « tripotage » financier a été élevé à la hauteur d'une institution républicaine. On le retrouve partout: en France, en Algérie, en Tunisie, dans l'Indo-Chine, au Sénégal. L'art de gouverner, d'administrer, de coloniser est devenu l'art de « tripoter ».

Nous avons plusieurs fois signalé de graves accusations formulées au sujet de cette entreprise de chemin de fer destiné à relier le Sénégal au Niger. Mardi, elles ont été portées à la tribune dans la discussion du projet de loi tendant à l'ouverture d'un nouveau crédit de 4,677,000 fr. pour la continuation des travaux.

Des orateurs républicains ont dénoncé des faits graves.

20 millions — certains disent 27 millions — ont déjà été dépensés pour construire 16 kilomètres de voies ferrées et quelques forts mal établis.

Un matériel considérable, estimé à la somme de 2 millions, a été embarqué à Bordeaux sur des... chalands! Il repose aujourd'hui au fond de la mer.

On a acheté dix remorqueurs, huit sont hors d'usage. On a acquis des dragues que l'on n'a pu monter, et qui, une fois montées, ne seront pas utilisables.

A Kita, à Bafoulabé, on a édifié des forts qui menacent ruine et sont presque inhabitables.

Les locomotives envoyées sont des locomotives pour large voie, et le chemin de fer est à voie étroite; aussi sont-elles restées là oubliées, enfouies dans les sables. Des rails sont parvenus à destination; on les a placés tant bien que mal, puis on les

a abandonnés comme de vieilles ferrailles, le sable les a recouverts, ou les indigènes les ont enlevés pour faire des marmites.

\* En plusieurs endroits, les traverses de la voie ont été dévorées par les fourmis termites.

Un important matériel gît le long du fleuve, enseveli dans la vase ou sous le sable.

Et il reste à construire encore 147 kilomètres!

Le scandale des tripotages et des gaspillages est devenu tel que deux gouverneurs du Sénégal, MM. le colonel Canard et le commandant Valton, ont successivement donné leur démission pour ne pas attacher leurs noms à l'accomplissement d'une œuvre qui, dans leur pensée, pouvait être le déshonneur de leur carrière.

Le rapporteur du projet de loi a taxé d'exagération des faits affirmés par une multitude de témoins oculaires et de correspondances. D'après lui, sur les 20 millions attribués à la construction des forts et du chemin de fer, 9 seulement auraient été consacrés aux travaux de la voie ferrée. Neuf millions pour 16 kilomètres de travaux presque aussitôt détruits, ce serait déjà un chiffre énorme; mais rien ne permet de croire que l'exagération dont s'est plaint M. le rapporteur soit du côté des adversaires du projet.

Quoi qu'il en soit, ces derniers demandaient l'ajournement du vote à huitaine, pour entendre les explications du ministre de la marine. Par 241 voix contre 216, on a repoussé leur demande.

Ils réclamaient une enquête parlementaire. On la leur a refusée, sous prétexte qu'une enquête officielle était déjà ouverte.

Une enquête officielle! Est-ce qu'elle n'a pas été, pour ainsi dire, déjà faite? Le gouvernement n'a-t-il pas été suffisamment édifié par les rapports des hauts fonctionnaires du Sénégal? Ne trouve-t-il pas que les démissions de deux gouverneurs de notre colonie soient assez éloqu岸tes? Pense-t-on qu'il accueillera plus volontiers les renseignements de ses enquêteurs que

ceux de MM. le colonel Canard et le commandant Vallon?

En repoussant la demande d'enquête parlementaire, le gouvernement a témoigné du mauvais état de sa conscience, et la Chambre a réclamé sa part de complicité dans les gaspillages et les tripotages dénoncés du haut de la tribune.

Il n'est plus besoin d'une enquête. En face de ces ministres qui tremblent devant la menace d'un contrôle et qui ont peur de la lumière, le pays peut se prononcer d'ores et déjà en pleine connaissance de cause.

**Maladie de M. le comte de Chambord.**

Wiener-Neustadt, 5 juillet, 9 h. 45, matin.

« Nuit relativement meilleure; souffrances moins vives; consultation n'aura lieu que ce soir tard. — RAINCOURT. »

D'après cette dépêche, c'est hier soir qu'a eu lieu à Frohsdorf une grande consultation à laquelle ont dû prendre part les trois médecins ordinaires de M. le comte de Chambord et trois médecins venus de Paris avec M. de Saint-Victor.

Cette consultation a pour but de fixer définitivement le caractère de la maladie, ce qui prouve que, malgré toute la science des premiers docteurs appelés, on n'en est encore qu'aux hypothèses sur ce point.

De cette consultation doivent dépendre forcément certaines réponses aux nombreuses demandes qui parviennent à Frohsdorf.

L'Agence Havas a reçu de son correspondant le télégramme suivant:

« Vienne, 4 juillet, 5 h. 30, soir.

» Malgré la gravité de la maladie, les médecins redoutent encore plus la faiblesse extrême du patient que l'affection dont il souffre.

» Le malade est aujourd'hui beaucoup moins bien qu'hier, soit par suite de l'influence du temps, qui est aujourd'hui ora-

geux et accablant, soit en raison d'une aggravation de la maladie intérieure, soit enfin à cause de l'absence de nourriture, car le Prince n'a rien pris, depuis trois jours, que quelques cuillerées de thé. Son estomac ne peut supporter aucune nourriture, pas même le laitage. Aussi, les inquiétudes sont-elles très-vives autour de lui.

» Le malade, ne pouvant élever beaucoup la voix, est obligé, pour s'expliquer, d'écrire tout ce qu'il demande.

» Le comte peut cependant parler encore quelque peu à voix basse, mais il est immédiatement fatigué.

» Le comte a beaucoup maigri. Le premier symptôme d'un état anormal chez le malade a, d'ailleurs, été un amaigrissement subit et inexplicable, survenu à un moment même où le comte avait encore tout son appétit, qui ne tarda pas à diminuer. Depuis, il a baissé continuellement et progressivement, jusqu'à l'inappétence complète, qui constitue l'état actuel du malade. »

Le Clairon a reçu, d'autre part, le télégramme suivant, qui est heureusement conçu dans un sens plus rassurant:

« Vienne, 7 h. 35, soir.

» Je vous ai télégraphié hier que Monseigneur ne pouvait rien prendre. En effet, chaque cuillerée de lait ou de thé était suivie à bref délai de douleurs atroces et expulsée. Le liquide était mêlé de caillots noirs et de purulence.

» Après l'effort douloureux du vomissement, un peu de calme se produisait et quelquefois même un peu de sommeil survenait.

» Mais, aujourd'hui, plusieurs cuillerées de lait caillé ont été supportées, et la constitution du malade est si belle, si robuste, que cette imperceptible quantité de nourriture a suffi pour le reconforter visiblement.

» Donc, légère amélioration. »

Mercredi soir, S. E. M<sup>r</sup> Vanutelli est arrivée à Frohsdorf, apportant à l'auguste malade la bénédiction pontificale et les plus

19 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

**EDITH SARMANY**

Par Marie DE BESNERAY.

La cloche du dîner résonnait encore dans le parc, lorsqu'un tumulte extraordinaire éclata dans la cour d'honneur.

Presque aussitôt des pas pressés retentirent dans la galerie, et un homme en habits de voyage parut au salon.

— Vous! vous, Lionel! s'écria la comtesse en fronçant les sourcils, car elle détestait les scènes imprévues et attendrissantes.

— Moi-même, chère mère.

Il traversa les groupes ouverts sur son passage, s'inclina devant elle, et lui baisa la main.

— M'expliquerez-vous comment vous vous trouvez ici au lieu d'être sur la route de Constantinople? demanda froidement la comtesse.

— Je n'ai pu me résoudre à une plus longue absence sans vous embrasser, ma mère.

— Je vous en sais gré, répondit-elle d'un air de reine en se tournant vers sa belle-fille.

Elle remarqua aussitôt que celle-ci s'habillait

mieux, rougissait moins et commençait à se démaigrir.

M. de Morcerf, tout en recevant les compliments de ses amis, scrutait la pièce d'un air anxieux.

Maxime Aubry s'en aperçut le premier.

— Vous ne voyez pas votre sœur, n'est-ce pas, mon cher comte? dit-il avec cette familiarité polie qu'autorisaient leurs relations.

— En effet, serait-elle souffrante?

— Elle se promène avec M<sup>lle</sup> Sarmany.

Malgré son empire sur lui-même, Lionel ne put réprimer un tressaillement.

L'aimable substitut dissimula un sourire en s'écriant:

— Voici ces demoiselles!

Hélène s'élança dans les bras de son frère, qui l'embrassa avec une tendresse inusitée.

Edith, prévenue de cette arrivée en montant le perron, parvint à répondre sans trop de trouble au salut respectueux de M. de Morcerf.

A table, pour satisfaire le désir général, le comte dut raconter les incidents de son voyage; il le fit avec une telle gaieté, avec un entrain si communicatif, qu'il souleva des applaudissements unanimes.

René de Rancy écoutait avec stupeur ce désespéré de la veille, et se demandait si par hasard la lettre reçue par lui ne contenait pas une mystification, un pari, quelque folle gageure dont le cercle rirait demain.

La comtesse Lionel prêtait aussi à ce récit une attention soutenue.

Taciturne, dédaigneuse, écrasée par sa fortune et sa laideur, elle admirait naïvement son mari et l'aimait de toute son âme, mais cachait avec soin ses sentiments qu'elle jugeait trop bourgeois.

En ce moment, elle cherchait avec une jalousie secrète la cause de la satisfaction trop évidente de Lionel.

Pendant six mois de voyage, elle l'avait vu sombre, préoccupé, se contentant de l'entourer d'une politesse correcte et glaciale, et tout à coup, la veille de leur départ de Sorrento, en parcourant son courrier, il chassait les soucis et déclarait son intention formelle de regagner le Val-Rémy.

Pourquoi? Quel caprice subit l'attirait vers le vieux domaine paternel?

— Il y a un mystère là-dessous, pensait la jeune femme, je le découvrirai.

Et penchée vers son imposante belle-mère, elle l'interrogeait sur les noms et qualités de toutes les personnes présentes.

Après le café, la société se dispersa dans les jardins, et Maxime Aubry, qui se constituait décidément le cavalier servant de M<sup>lle</sup> Sarmany, l'entraîna dans le parc.

Edith, effrayée et troublée par l'ardente affection qu'elle lisait dans les yeux de M. de Morcerf, le suivit sans résistance. Ils parcouraient à pas lents

une allée découverte, devisant de mille choses banales, lorsqu'une voix impérieuse retentit.

— Maxime, Maxime! on vous réclame au fumeur.

Et Lionel, le front plissé, saisit brusquement le bras du substitut.

— Où conduisez-vous mademoiselle, continuait-il d'un ton adouci; ne craignez-vous pas le brouillard?

— Mille remerciements pour cette attention, riposta aigrement M. Aubry. Le temps me semble, au contraire, d'une pureté admirable, et à moins d'être habitué aux splendeurs des nuits italiennes... du reste, M<sup>lle</sup> Edith et moi, nous ne nous montrons pas si exigeants, et avant-hier encore...

— Je vous répète, mon bon, que ces messieurs déplorent votre absence; ne les désolerez pas davantage.

Sans quitter le bras d'Edith, Maxime traversa la pelouse, laissant M. de Morcerf maugréer tout bas et les suivre à distance.

La comtesse Lionel, appuyée au parapet de la terrasse, les arrêta au passage.

— Eh bien, le « bôme » vous charme-t-il toujours? demanda-t-elle à son mari.

Il eut le geste impatient d'un homme perplexe.

— Abandonnerons-nous notre voyage?

— Non, peut-être même notre séjour ici ne se prolongera-t-il pas au-delà de la semaine.

Un sourire de triomphe éclaira le visage de la

paternelles assurances de sympathie et d'affection de Léon XIII, qui, disait-il, « priaient Dieu jour et nuit pour son cher fils. »

Monseigneur a reçu la bénédiction papale avec les marques d'une admirable piété.

M. le comte de Chambord a sa connaissance parfaite.

Mercrédî, ayant demandé pourquoi on lui cachait les journaux, M<sup>me</sup> la comtesse de Chambord, qui ne quitte pas un seul instant le chevet de l'auguste malade, prit un journal qu'elle supposait ne rien contenir sur la maladie. Le Prince le lui enlève et se met à le parcourir. Tout à coup, il lit, dans un coin, ces deux lignes qui avaient passé inaperçues : « L'Union annonce que M. le comte de Chambord est dans un état désespéré. »

Il a dit alors : « Après tout, chaque fois que les journaux annoncent ma mort, je reviens aussitôt à la santé. Donc, c'est bon signe. »

#### LES PRINCES D'ORLÉANS A VIENNE.

Une dépêche de Vienne annonçait avant-hier que les princes d'Orléans s'étaient rendus directement à Frohsdorf où ils avaient eu une entrevue avec M. le comte de Chambord.

Le bruit en a en effet couru, mais il n'était point vrai que les princes français fussent partis immédiatement.

Les princes d'Orléans iront à Frohsdorf, après avis des médecins, au moment où M. le comte de Chambord pourra supporter sans danger les émotions d'une entrevue.

Des télégrammes de Bourges, Moulins, Angoulême, Clermont-Ferrand, Le Mans, Tours, Alençon, Angers, Bordeaux, Rouen, Poitiers, Reims, Besançon, etc., informent que des messes ont été célébrées, pour demander à Dieu la guérison de M. le comte de Chambord. Partout une foule considérable, appartenant à toutes les classes de la société, assistait, recueillie, à ces pieuses cérémonies.

A Lyon, c'est un sanctuaire de Notre-Dame de Fourvières que les prières ont été faites.

A Paris, nous devons joindre à la liste des paroisses où l'on a spécialement prié celle de Sainte-Marguerite, au faubourg Saint-Antoine.

Un don précieux de M<sup>me</sup> la comtesse de Chambord et les religieux souvenirs de la sépulture de Louis XVII rattachent les paroissiens de Sainte-Marguerite aux espérances monarchiques.

### Chronique générale.

Le conseil des ministres tenu hier matin a maintenu sa précédente décision en ce qui concerne le vote des conventions avec les Compagnies des chemins de fer avant la séparation des Chambres.

Au cas où cette décision serait ratifiée par le Parlement, le gouvernement proposerait d'ajourner, par une loi spéciale, le renouvellement des conseils généraux au 1<sup>er</sup> août, et l'ouverture de la session de ces assemblées au 3 septembre.

Dans le cas contraire, les Chambres seraient renvoyées vers le 13 juillet pour être convoquées en septembre.

Il est une contradiction, dit le Français, dans laquelle les opportunistes, députés ou journalistes, ne manquent jamais de tomber. D'une part, ils déclarent que la République est assurée de l'éternité en France, et d'autre part, ils se conduisent comme s'ils la croyaient particulièrement fragile.

C'est parce qu'ils craignent pour la vie de leur gouvernement qu'ils ont chassé les princes d'Orléans de l'armée, et voici qu'ils annoncent, au cas où M. le comte de Paris se déclarerait l'héritier de M. le comte de Chambord, des mesures de proscription.

De deux choses l'une : ou la République est précaire chez nous, et alors on s'explique sans les excuser les mesures de rigueur ; ou elle est inébranlable, et alors pourquoi menacer telle ou telle catégorie de citoyens d'expulsion ou d'exil ?

On lit dans la France :

« Un grand nombre de députés appartenant à la majorité ministérielle se montrent très-mécontents de l'attitude prise par M. Jules Ferry, président du conseil, à l'égard de M. Blancsubé, au cours de la discussion sur le projet de loi relatif au chemin de fer du Sénégal. »

« Ils déclarent dans les couloirs qu'ils seraient tous disposés à se séparer du ministère, si celui-ci continuait à venir demander à la Chambre de voter des projets les yeux fermés. »

On nous assure que le préfet de police et le ministre de la guerre se sont entendus pour être en mesure de réprimer la manifestation anarchique projetée pour le 14 juillet.

Les commissaires de police de Paris et de la banlieue ont été invités à faire connaître à la préfecture les noms et adresses des individus qui passent dans leurs quartiers pour pacliser avec les anarchistes et qui fréquentent les réunions de ce parti ; quels sont leurs moyens d'existence et leurs ressources, s'ils ne travaillent pas ; ont-ils un casier judiciaire, etc., etc.

Le ministre de l'intérieur vient de décider que tout journal qui contiendrait des recettes pour la préparation de matières explosibles ou inflammables, serait immédiatement saisi.

Les directeurs ou propriétaires, gérants et imprimeurs de ces feuilles seront poursuivis.

comtesse et son regard implacable et froid pesa sur M<sup>lle</sup> Sarmany, qu'elle venait enfin de reconnaître.

— Tu es vaincue, reniée, oubliée, semblait dire ce regard... J'emmenerais si loin celui que tu aimes que tu ne le reverras jamais, et ta beauté se flétrira dans les larmes...

Le cœur d'Edith battait avec violence en dépit de son calme apparent. Déjà partir!... cette femme triomphante l'insultait... l'aurait-elle devinée?... Allons, la tête haute, pensa-t-elle, on ne tremble jamais devant l'ennemi!

Bravement elle s'adressa à celle qu'elle haïssait d'instinct :

— Le Val-Rémy ne paraît pas vous plaire beaucoup, madame ? Vous ne connaissez pas sans nul doute les vallées et les sites agrestes de ces contrées.

— Je ne suis pas poète, mademoiselle.

— Il y a une poésie que tout le monde comprend, cependant.

— Je n'ai pas d'ailleurs, comme mon mari, des souvenirs à retrouver ici.

— Les vrais souvenirs vous accompagnent partout, madame, ils font partie de notre âme, et nous suivraient au bout du monde.

— Vraiment ?

Et la comtesse appuya cette interrogation d'un coup d'œil de haine et de défi.

— Edith, cria Hélène en accourant, miss Becker

a la migraine; je ne puis te reconduire, passe la nuit au château.

— Impossible, mon amie, M<sup>lle</sup> Dessaux s'inquiéterait.

— Comment faire pourtant ?

— Veux-tu que je remplace miss Fanny, petite sœur ? insinua Lionel en riant.

— Oh ! quelle bonne idée ! Bravo ! Vive M. le comte ! exclama Hélène pour toute réponse ; et elle jeta en l'air son chapeau et celui de sa compagne. Vite, embarquons-nous !

— Vous êtes ridicule de vous prêter aux fantaisies de cette petite sotte, fit observer la comtesse Lionel.

— Toujours aimable, chère belle-sœur, répliqua Hélène. Quelqu'un prétendait l'autre jour que l'air du Midi vous changerait... je ne m'en aperçois guère, hélas !

— Impertinente !... Monsieur Aubry, votre bras, je vous prie.

La jeune femme leur tourna le dos, traînant derrière elle le flot de ses longues jupes.

... La soirée est calme, le ciel criblé d'étoiles verse sa clarté sur les arbres qui s'allongent à perte de vue.

Hélène a essayé de bavarder ; mais personne ne lui répond et elle sommeille dans son coin. Lionel admire Edith et serre doucement sa main, et la jeune fille, les yeux à moitié clos, reste apéantie

Un journal du soir avait annoncé qu'un cas de choléra s'était produit au Havre. Le Soir a publié à ce sujet la note suivante :

« Renseignements pris, le choléra qu'on a constaté au Havre n'est pas l'effet d'une invasion épidémique. »

« Un individu ayant mangé trop de fruits a succombé du choléra à l'hôpital de cette ville ; mais les cas de ce genre sont fréquents en été aussi bien à Paris même que dans tous les grands ports, et il n'y a pas de raison pour s'alarmer. »

M. Paul de la Roche-Saint-André s'est pourvu en cassation contre l'arrêt de la Cour de Poitiers.

Son éloquent défenseur finira par obtenir un supplément d'enquête et, malgré les ténèbres accumulées à plaisir sur cette triste affaire, l'innocence de l'honorable M. de la Roche-Saint-André sera enfin reconnue.

Voici des renseignements sur la composition de la Cour de Poitiers :

M. Salmon, président, est républicain ; il a été nommé en 1880 par le fameux Cazot.

Il n'y a que trois conservateurs parmi les assesseurs. M. Allard, républicain, a été nommé conseiller en 1879 ; M. Moreau, rapporteur, est un ancien bonapartiste converti à la République, c'est ce qui explique l'acharnement avec lequel il a conclu à une condamnation sévère ; le rapporteur tient à faire oublier son passé. MM. Joguet, nommé conseiller, Gaillard de la Dionnerie, Ayoué, Gassan et Rivasseau, nommé conseiller en 1882, sont républicains, républicains de nuances diverses.

Le Paris a reçu d'Hanoï la lettre suivante :

« Je viens vous donner une triste nouvelle. »

« Tous nos braves officiers, les blessés et les tués, ainsi que notre cher commandant Rivière, frappés des balles de nos ennemis et qui sont restés malheureusement entre leurs mains, ont servi de trophées aux Pavillons-Noirs. »

« Leurs têtes ont été coupées et promenées dans toutes les provinces de l'Annam au bout des piques. »

« Je n'ai point le courage de rien ajouter. »

« Le nombre exact de nos pertes est de 84 blessés et tués. »

### LE CHOLÉRA.

Le Caire, 4 juillet, 3 h. 15, soir.

Le nombre des décès cholériques a été, pendant les dernières vingt-quatre heures, de 32 à Mansourah, de 10 à Samanoud et de 3 à Port-Saïd.

Alexandrie, 4 juillet.

Pendant les vingt-quatre heures qui ont pris fin ce matin à huit heures, les décès attribués au choléra ont atteint les chiffres suivants dans les diverses villes où sévit l'épidémie : Damiette, 122 ; Mansourah, 32 ;

par la douceur de l'heure présente.

La voiture glisse sur la route, d'où l'on aperçoit, tantôt des futaies émergeant de l'ombre, des sables dorés, tantôt des clairières baignées d'une lumière glauque qui descend de branches en branches et s'étend sur la mousse. De temps à autre, une lanterne avec sa lueur vacillante, un passant attardé dont le pas résonne, réveillent seuls l'écho.

La brise chante dans les taillis, mille voix insaisissables chuchotent dans la nuit sans en troubler le silence, et font involontairement songer à des esprits ailés qui, planant sur les champs et les forêts, endormiraient, aux sons d'une harmonie lointaine, la nature laborieuse et fatiguée.

(A suivre.) MARIE DE BESNERAY.

### L'ARDOISE

POÉSIE

Dite par M<sup>lle</sup> REICHENBERG, de la Comédie-Française, à Angers, le 3 juillet 1883, pour les familles des victimes de la catastrophe du 2 juin, à la Papeterie.

DÉDICACE

Cœur d'homme point ne varie  
Dans son culte du foyer :  
— A ma première patrie,  
A l'Anjou ce plaider.

Port-Saïd, 3 ; Samanoud, 4, et Chirbine, 4.

Le total des victimes est de 1,416. Presque pas d'Européens.

### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 5 juillet.

La Bourse s'améliore de jour en jour. Les rentes françaises ont vivement progressé et regagné le terrain qu'elles avaient perdu. Le 3 0/0 cote 78.65, l'amortissable 80.35 et l'emprunt 108.47.

La Banque de France, dont le dernier bilan affiché accuse pour 1 million 98,000 francs progressé à 2,325, et le Foncier toujours ferme, mais dont les cours actuels sont au-dessous de la valeur intrinsèque des actions, s'inscrit à 1,317, et les Obligations Foncières Nouvelles à 354 les libérées et à 349 les non libérées.

Dans sa dernière séance, le conseil d'administration du Crédit Foncier a autorisé pour 14 millions 786,000 francs de prêts nouveaux dont 14 millions 50,000 francs en prêts fonciers et 736,000 francs en prêts communaux.

Le Suez et l'Egypte sont en progrès, particulièrement le Suez qui s'avance à 2,505, ce qui constitue un nouveau progrès d'environ 65 fr. sur les cours d'hier.

L'Egypte est ferme à 355 et les chemins sans changements : le Lyon à 1,417, le Nord à 1,925 et l'Orléans à 1,242.

Les chemins étrangers sont fermes : les Lombards à 331 et les Autrichiens à 697.

Le Gaz, à 1,395, est en avance de 10 fr. sur les cours d'hier.

### Chronique Locale et de l'Ouest.

#### Le Phylloxera en Anjou.

La commission de vigilance du phylloxera s'est rendue avant-hier à Martigné-Briant pour constater les effets du remède de M. L. Verdier, de Souzay, appliqué par l'inventeur lui-même, il y a dix jours, dans un des endroits contaminés.

Elle a rédigé, après sa visite, le procès-verbal suivant :

« L'an 1883, le 4 juillet, MM. Cottineau, sous-préfet de Saumur, Pétou, père, Pascal Poitou, L.-A. Leroy, Lardin de Musset, membres des commissions des arrondissements de Saumur et d'Angers, se sont transportés dans la pépinière de M. le docteur Chaillou, pour se rendre compte des résultats de l'expérience tentée par M. Louis Verdier, de Souzay, sur les plants phylloxérés, le lundi 25 juin dernier. »

« Ils ont eu le regret de constater l'existence de nombreux insectes et l'absence de résultat du traitement Verdier. »

« En foi de quoi ils ont dressé et signé le présent procès-verbal. »

(Suivent les signatures.)

Dimanche dernier, M. de Soland, député et maire de Thouarcé, est venu présider une réunion qu'il avait convoquée à la mairie pour organiser un syndicat de recherches et de défense contre le phylloxera.

Il a donné des renseignements sur la marche du fléau dans les régions envahies et

Quel esprit jaloux de la gloire,  
Angers, quels sceptiques railleurs  
Ont surnommé la « ville noire »  
La coquette ville des fleurs !

O ! l'aimable et douce méprise !  
La ville noire ! une cité  
Où tout s'éclaire et s'harmonise  
A l'appel de la charité !

Où de rieuses jeunes filles,  
Dont le fol essaim gazouillait,  
Hier, sous les vertes charnelles,  
Bravaient le soleil de juillet !

Où l'écrivain pese sa plume,  
Où le marchand fuit son comptoir,  
L'ouvrier quitte son enclume,  
La grande dame, son boudoir ;

La noblesse et la bourgeoisie  
Joyeuses confondent leurs rangs...  
— Amour mêlé de courtoisie,  
Salut à toi, vertu des Français !

O ville, garde la couronne  
Que ton noble cœur sut choisir,  
Toi qui veux couvrir ton aumône  
Par l'écho menteur d'un plaisir.

Appelle humblement une obole  
Cel or qui nous cache un tombeau ;  
— Paris, la vieille métropole,  
Dans ses grands deuils n'est pas plus beau !

Cité généreuse et vaillante,  
Dont les fils, sur tes bras bercés,  
Forment une élite brillante  
A travers les siècles passés....

sur les procédés que l'expérience a fait connaître pour arrêter et combattre les ravages de l'insecte.

Il a invité les vigneron à s'organiser immédiatement en constituant un syndicat qui surveillera les vignes menacées et qui organisera, avec les ressources de l'association et la subvention de l'Etat, une défense que rien ne retardera.

Cet appel a été entendu et le syndicat a été constitué.

Avant cette réunion, sur la proposition de M. de Soland, le conseil municipal de Thouarcé avait voté 500 fr. et constitué un comité de vigilance pour défendre les vignes de la commune contre les premières atteintes du phylloxera.

#### LE PHYLLOXERA DANS LA VIENNE.

Nous extrayons de la *Vigne française* les passages suivants du rapport de M. Couanon, délégué par le ministère de l'agriculture pour le phylloxera dans la région de l'Ouest :

« L'invasion complète du département des Deux-Sèvres est un fait accompli. L'arrondissement de Parthenay est maintenant phylloxéré ; l'insecte a été constaté à Thénézay, sur la limite du département de la Vienne, d'où provient la contagion.

» Les viticulteurs des arrondissements de Niort et de Melle paraissent mettre tout leur salut dans les vignes américaines. Déjà, cette année, vous avez autorisé l'arrondissement de Niort à cultiver les cépages exotiques ; je sais que, dans l'arrondissement de Melle, on se dispose à vous demander la même liberté. Du reste, aucun essai sérieux des insecticides n'a jamais été fait dans ces deux arrondissements.

» Seuls, les viticulteurs de l'arrondissement de Parthenay semblent vouloir essayer de défendre leurs vignes. Un syndicat est en voie de formation à Thénézay, et un certain nombre de signatures ont été recueillies. »

**LA Foudre à Coron.** — Mardi matin, pendant l'orage, la foudre est tombée sur la ferme de la Baronnie, commune de Coron, et a tué deux bœufs dans l'étable.

Le sieur Charbonnier, fermier, et ses domestiques, étaient à déjeuner au moment où le tonnerre est tombé, et ils ne se sont aperçus de cet accident qu'après l'orage.

Il n'y a eu aucun dégât, aucune trace d'incendie.

C'est une perte de 4,400 fr. pour ce fermier.

**CURIEUX EFFETS DE LA Foudre.** — L'électricité atmosphérique vient de jouer un joli tour à l'électricité artificielle entre les Rosiers et Saint-Clément.

La foudre est tombée sur des poteaux télégraphiques entre ces deux gares. Un poteau a été jeté à terre et trois autres endommagés. Les fils ont été tordus. Un joyeux carillon s'est fait entendre, au moment de l'accident, à la gare des Rosiers et à celle de Saint-Clément.

On a observé, dans la circonstance, un singulier phénomène : le fluide a creusé un sillon circulaire assez profond tout autour d'un des poteaux ; on pourrait croire que le dessin a été tracé par une main expérimentée.

Tous les poteaux endommagés ont dû déjà être remplacés. (Patriote.)

**L'INFANTICIDE DE Nueil.** — La gendarmerie de Nueil a mis la main sur l'auteur de l'infanticide qui a été découvert dans cette commune, à la Lune-de-Vaillé. C'est une fille du pays. Elle a fait des aveux complets et prétendrait avoir un complice.

La coupable n'a pas coupé son enfant en morceaux, ainsi qu'on l'avait cru ; les membres ont été séparés par suite de la putréfaction et d'un séjour trop prolongé dans l'eau, le crime remontant au 29 mars.

**LA GRÊLE.** — La grêle du 2 juillet a porté sur Genneteil et Chigné. Comme à Angers, les grêlons étaient énormes, plus gros que des noisettes et en abondance. Les dégâts sont irréparables. Les blés qui étaient beaux sont hachés ; les orges et avoines sont enfouées en terres ; la vigne et tous les fruits sont entièrement perdus ; les toitures des maisons sont endommagées. Les habitants sont dans la consternation.

#### ANGERS.

**L'incendie du Pâtis Saint-Nicolas ; une femme brûlée vive.** — Nous lisons dans l'*Etoile d'hier* :

« Ce matin, vers dix heures, le feu se déclarait dans une maison située chemin des Réveries, près le pâtis Saint-Nicolas, dont le rez-de-chaussée est occupé par M. Ribourg, débitant, et le premier étage par les époux Burette. Cette maison, de construction légère, ne tarda pas à devenir la proie des flammes, malgré la promptitude des secours.

» Malheureusement, il n'y a pas que des dégâts matériels à constater. La dame Burette, pendant l'incendie, avait réussi à sauver plusieurs paquets de linge, et voulant encore retirer d'autres objets, elle remonta dans sa chambre, malgré les instances et les efforts de M. Ribourg ; mais à peine avait-elle pénétré dans ses appartements que les flammes pénétrant dans le parquet l'environnèrent de toutes parts, et il fut impossible de lui porter secours.

» Cette femme, enceinte de huit mois, laisse un mari et trois petits enfants malades de la rougeole.

» Les bruits les plus contradictoires circulent sur la cause du sinistre. Lundi matin, la foudre étant tombée sur cette maison, on croit qu'un endroit de la charpente avait pris feu et que l'incendie ne se serait déclaré que ce matin. »

Samedi dernier, dans la matinée, une femme de Faye est accouchée, dans un champ, en bordure de la route des Ponts-

de-Cé, d'une fille bien constituée. Cette femme était venue de Faye à pied pour se faire admettre à la Maternité d'Angers. Surprise par les douleurs, au sortir des Ponts-de-Cé, elle s'était accommodée derrière un bouquet d'arbustes, attendant l'événement. Après avoir paré de son mieux aux soins nécessaires, elle enveloppa son enfant dans un de ses jupons et reprit son chemin vers Angers, où elle erra quelque temps, dit-on, en quête d'une sage-femme. Vers le soir, elle trouva un asile dans une maison de la place Cupit, et le lendemain seulement elle se rendit, à pied encore, à la Maternité, où elle fut admise. Malgré tout, la mère et l'enfant se portent bien.

#### L'ART ET LA CHARITÉ.

Le *Patriote* commence en ces termes un long compte rendu de la représentation au bénéfice des victimes de la Papeterie :

« La terrible catastrophe de la carrière de la Papeterie a ému profondément notre population. Des souscriptions ont été vite organisées dans notre département ; le ministre de l'intérieur a envoyé des secours aux victimes ; la charité, sous mille formes, s'est manifestée spontanément et patriotiquement dans cette douloureuse circonstance.

» C'est à l'art que l'on peut surtout faire appel, sûr d'être entendu quand il s'agit d'une grande infortune quelconque à soulager. On a donc été frapper, cette fois, à la porte de ce temple du bon goût français, dont M. Perrin est le grand-prêtre et dont les dieux sont des poètes.

» — On nous demande pour une bonne œuvre, ont dit, à leur directeur, Coquelin, Reichemberg et leurs camarades.

» — Partez, mes enfants, a répondu sans hésiter M. Perrin.

» Et les vaillants artistes de la Comédie-Française sont venus dans cette bonne et vieille ville d'Angers, où l'on professe un culte si ardent et si sincère pour tout ce qui se rattache à l'art.

» Les organisateurs de la représentation de mardi soir ont droit à tous nos remerciements et ceux qui leur ont prêté un concours si efficace à toutes nos félicitations. Nous avons eu un vrai mardi... du Théâtre-Français. »

Ainsi que nous l'avons dit hier, la représentation a été fructueuse pour les victimes des ardoisiers. Le spectacle et la tombola ont produit environ 5,000 fr. de bénéfice, tous frais payés.

Nous donnons en feuilleton la poésie intitulée *L'Ardoise*, de M. Henry Jouin, d'Angers, lue mardi soir au Grand-Théâtre par M<sup>lle</sup> Reichemberg, à la représentation au bénéfice des victimes de la catastrophe de la Papeterie.

#### POITIERS.

Des faits très-singuliers se sont produits dans notre ville, dimanche dernier, à l'occasion du festival.

Des officiers, qui se promenaient, ont eu les dragonnes de leurs sabres coupées ; de nombreux sous-officiers et soldats appartenant aux divers régiments de la garnison ont eu leurs dolmans et leurs tuniques coupés par derrière.

Les sections paraissent avoir été faites avec des ciseaux bien aiguisés ou même des rasoirs.

La quantité d'uniformes détériorés donne à croire que les auteurs de ces méfaits étaient assez nombreux et bien organisés.

Une enquête a été ouverte et des mesures énergiques ont été prises, pour éviter le renouvellement d'actes semblables.

(Journal de la Vienne.)

#### TOURS.

Nous lisons dans l'*Indépendant d'Indre-et-Loire* :

« On nous assure que le conseil municipal de Tours, dans sa dernière réunion, a rejeté la demande de M. Lesecq, chef de musique, qui avait pour objet un tout petit crédit pour les minimes frais nécessités par le concours musical des Sables-d'Olonne où nos vaillants musiciens comptaient aller cueillir de nouveaux lauriers.

» Les agissements de nos municipaux sont vraiment honteux. Ces messieurs, sans la moindre objection, votent un crédit pour envoyer aux funérailles de Gambetta deux délégués tourangeaux, un second crédit est demandé et voté pour l'érection d'une statue à l'homme de Cahors ; un troisième pour élever une statue à Victor Hugo. Ces différents crédits ont été votés allégrement et pour des hommes étrangers à la ville de Tours. Par contre, ils refusent à nos braves musiciens la légère somme dont ils ont besoin : qu'ils se consolent, car nous avons entendu dire que des personnes, indignées de la conduite de notre municipalité, vont se mettre en campagne pour trouver les deux cents francs nécessaires à ce voyage. »

#### Dernières Nouvelles.

M. le marquis de Dreux-Brézé nous transmet cette dépêche qui est plus rassurante :

Paris, 6 juillet, 11 h. 30, matin.

Newstadt, 5 juillet, 9 h., soir.

Consultation du 5 juillet, soir.

Nous avons trouvé l'état de Monseigneur amélioré d'une manière marquée, les symptômes dyspeptiques surtout ont diminué. Par suite, l'état général paraît plus favorable.

D<sup>r</sup> BILLROTH, DRASCHE, MAYER.

Signé : DR RAINCOURT.

C'est Dumnaeus, le chef des Andes,  
Qui, lorsque la Goule eut vécu,  
Défilant César et ses bandes,  
Promenait son front invaincu ;

C'est René, le roi populaire,  
Doux artiste aux yeux éblouis  
Des peintures que, pour lui plaire,  
Lui fait offrir le roi Louis ;

C'est « l'Ovide français », qui laisse  
La *Chanson du Vannier de blé*,  
Trois sonnets empreints de simplesse :  
Et chacun nomme Du Bellay ;

Ménage, visé par Molière  
En des vers plus fins que méchants,  
Et ces trois grands hommes de guerre,  
Beaupaire, Travail, Bonchamps,

Et David, dont la main puissante  
Les a faits tous deux demi-dieux,  
David qui toujours veut qu'on sente  
L'âme en ses marbres radieux,

David, dont la récente image  
Se dresse au cœur de la cité,  
Bronze austère, viril hommage  
Qui sied au Maître en sa fierté :

Voilà tes fils, ô noble Ville !  
Hommes d'art ou soldats loyaux...  
Ta gloire n'a rien de débile,  
De pareils noms sont des joyaux !

#### II

Mais d'autre fils à l'âme haute  
Par milliers vivent dans tes murs,  
Et lorsque Paris est ton hôte,

C'est au nom de ces fils obscurs.

Ces artisans de la richesse,  
L'homme des « Plaines », le « fondeur »,  
Le « perreyeur », qui sans faiblesse  
Nargue la mort à l'œil rôdeur ;

La grande ville souterraine,  
Dont l'habitant n'est point ici,  
Je la salue ! — Homme de peine,  
Homme de dur labeur, merci !

Vous, les vaillants que rien n'accable,  
Vous qui portez le poids du jour  
Et que le travail implacable  
N'a pas courbés, vous dont l'amour

Emplit les poitrines meurtries,  
Cœurs simples, front ridés, bras nus,  
Vous le sel vivant des patries,  
Nobles légions d'inconnus,

Vous les humbles, vous dont l'envie  
N'a jamais troublé les foyers,  
O vous, l'exemple de la vie,  
Je vous bénis, fiers ouvriers !

#### III

Mais que nommé-je tout à l'heure  
Ces inspirés, les hommes d'art ?  
Le « perreyeur » sur sa demeure  
Peut arborer leur étendard.

N'est-il pas artiste, cet homme  
Qui, dans la nuit, esprit songeur,  
Suit le filon d'ardoise, comme  
Le banc de corail un plongeur ?

De même, est-ce un artiste habile

Qui sépare en minces feuillets  
La pierre friable et fragile  
Pareille à la fleur des bluets ?

Le soir, sur le toit qui s'incline,  
Si je regarde avec orgueil  
L'écharpe d'ardoise angevine,  
Je songe aux ailes du bouvreuil.

Fertile en ses métamorphoses,  
Taillant son schiste constellé,  
L'ardoisier fait aux champs de roses  
Une ceinture gris perlé.

On voit ce maître lapidaire  
Faconner un banc de jardin...  
Il fit la table légendaire  
Du chalet de Jules Janin.

Laissons là les choses frivoles.  
De l'ardoisier la forte main  
Suspend aux murs de nos écoles  
Ces spectres des jours d'examen,

Tableaux noirs, purs comme une glace,  
Où l'enfant écrit chaque jour,  
Où chaque jour un souffle efface...  
— Vrais livres des serments d'amour !

#### IV

Vos outils sont votre apanage,  
Doux artisans, vivant chafnon  
Qui nous relie au moyen âge,  
Temps des maîtres d'œuvre sans nom.

Mais les sculpteurs de cathédrales  
Ont-ils connu ce dur combat,  
Où, sous des forces inégales,  
Succombe l'ouvrier-soldat ?

Ont-ils vu ces terres géantes  
Se ruer sur l'homme impuissant ?  
Ces gouffres aux lèvres béantes  
Qu'on dirait avides de sang ?

Ont-ils, sur la roche muette,  
Pris d'épouvante mortel,  
Collé leur oreille inquiète  
Pour saisir un dernier appel ?

Leurs épouses désespérées  
Ont-elles jeté ces clameurs,  
Verbe des âmes déchirées  
Où l'angoisse a tari les pleurs ?

Chers ensevelis ! la « Carrière »  
Où le trépas vous rassembla,  
N'entendra plus que la prière  
Des veuves disant : « Ils sont là ! »

Que votre dépouille semmeille,  
O morts ! dans son lindeul épais ;  
Sur les vôtres la France veille,  
Morts inconnus, dormez en paix !

A votre nom qu'on ne peut faire,  
« Ouvrier d'à bas » et « fendeur »,  
Plains d'un souvenir militaire,  
Répondront :

MORT AU CHAMP D'HONNEUR !

Henry JOUIN.

3 juillet 1883.

**Théâtre de Saumur.**

Dimanche 8 juillet 1885,  
UNE SEULE REPRÉSENTATION  
Donnée par les  
Artistes du théâtre du Gymnase  
Sous la direction de  
**M. HENRI LUGUET**  
1er sujet et directeur de la scène à ce théâtre

**UN ROMAN PARISIEN**

Nouvelle pièce en 5 actes, d'Octave FEUILLET,  
de l'Académie Française.  
Distribution:  
Docteur Chesnel..... MM. Henri Luguët.  
Henry de Targy..... Maurice Lugoët.  
Baron Chevrial..... Harris Goutchaldé.  
Tirandé..... Hérisser.  
Vaumartin..... Pierre Luguët.  
Ambroise..... Albert Lévy.  
Marcelle..... M<sup>me</sup> Délia.  
Thérèse Chevrial..... Harris.  
M<sup>me</sup> de Targy..... Miller.  
Rosa Guérin..... M<sup>lle</sup> Vigouroux.  
Maria..... Fernande.  
M<sup>me</sup> de Valméry..... Jeanne.

Bertoldi..... Richmond.  
M<sup>me</sup> de Luze..... Alice.  
Gillette première..... Laurence.  
Gillette deuxième..... Leroux.  
Juliani..... M. Gerdy.  
Bureau, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT,  
rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à  
l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

**MAGASIN PITTORESQUE**

Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.  
Paris, un an... 10 fr.— Départements. 12 fr.  
Union postale... 13 fr.

Le Magasin pittoresque (rédacteur en chef, M.  
Edouard Charton) contient, dans son numéro  
du 30 juin:  
TEXTE.— Le Chant du rossignol, par M. J.  
Girardin. — De la Réception des ambassadeurs  
européens à la cour de Chine, par M. Gabriel  
Deveria. — Ce qu'était la musique grecque dans  
l'antiquité, par M. Ernest Guiraud. — La Colonne  
brûlée (Constantinople). — Le Budget d'un jeune  
Parisien, par M. Paul Lafitte. — Il n'y a point de  
sot métier, par M. J. Girardin. — La Dernière  
gerbe. — Claude Bernard (80), par M. le Dr Paul

Reclus. — Mariette-Bey, par M. Arthur Rhoné. —  
Le Professeur d'agriculture, par M. Guignet. — Le  
Chameau dans l'antiquité, par M. E. Saglio. — Le  
Carnet d'un voyageur, par M. P. Pelet. — Le Mar-  
chand de verrières, par M. H. de Chennevières. —  
Débauches de Montigny, par M. Léon Lalanne.  
GRAVURES. — Dix-huit gravures; dessins de  
Catenacci, Claverie, Giacomelli, Sellier, Vidal,  
Vuillier, etc.

**L'ART NATIONAL, Etude sur  
l'histoire de l'art en France**, par H. DU CLEU-  
ZIOU. — 2 volumes illustrés de 20 chromo-  
lithographies, 20 grandes gravures hors texte  
et plus de 800 bois. Prix, broché, 50 francs;  
relié artistique, 100 francs, payables  
5 francs par mois. — Librairie A. PILON,  
A. LE VASSEUR, successeur, éditeur, 33, rue  
de Fleurus, à Paris.

**Le Jeune Age Illustré**, journal des  
enfants, paraissant tous les samedis, sous  
la direction de M<sup>lle</sup> LERIDA-GEOPROY.  
Editeur: Victor PALME, 77, rue des Saints-  
Pères, Paris.  
Un an, 40 francs; 6 mois, 6 francs.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878.  
Classe 66.

**MÉDAILLE D'ARGENT.**  
**COFFRES-FORTS**

**M. HAFNER** aîné, fabri-  
cant de coffres-forts, a obtenu une MÉDAILLE  
D'ARGENT à l'Exposition universelle de Paris  
pour la perfection qu'il a apportée dans la cons-  
truction de ses coffres-forts. Reconnus supérieurs  
pour leur solidité, leur incombustibilité, leurs  
serrures ont présenté au jury une sécurité incompa-  
rable contre les crocheteurs les plus habiles.  
Nous sommes heureux de porter cette bonne  
nouvelle aux nombreuses personnes qui se sont  
déjà munies de coffres de la maison Haffner, et  
nous pensons qu'elle déterminera en faveur de cette  
maison ceux de nos lecteurs qui pourraient hésiter  
encore dans le choix d'un constructeur.  
Coffres depuis 120 fr. jusqu'à 2,000 fr. et au delà.  
Pour les renseignements, s'adresser au bureau  
du journal, où il y en a toujours en dépôt.  
En dehors du dépôt, un bel album en chromo-  
lithographie est à la disposition des personnes qui  
voudront se rendre compte du choix, de la variété et  
de la beauté des Coffres de la Maison HAFNER.  
PAUL GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 5 JUILLET 1885.**

Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.		
	Dernier cours.	Clôture précé <sup>de</sup>		Dernier cours.	Clôture précé <sup>de</sup>		Dernier cours.	Clôture précé <sup>de</sup>		Dernier cours.	Clôture précé <sup>de</sup>
3 %	78 50	78 45	Est	735	725	Obligations.			Obligat. foncières 1879 3 %	444	444
4 1/2 % amortissable	80 40	80 05	Paris-Lyon-Méditerranée	1415	1405	— 1865, 4 %	520	520	Est	358	357
5 %	110	109 50	Midi	1150	1150	— 1869, 3 %	405	405	Midi	358	357 50
Obligations du Trésor	108 40	108 10	Nord	1920	1920	— 1871, 3 %	393	396 25	Nord	364 50	364 50
Obligations du Trésor nouvelles	515	515	Orléans	1238 75	1232 50	— 1875, 4 %	509	509	Orléans	360	359 50
Bons de liq. départementaux	561	562 50	Ouest	770	770	— 1876, 4 %	507	507	Ouest	357	357
Banque de France	5346	5315	Compagnie parisienne de Gaz	1395	1400	Dép. de la Seine, emprunt 1857	235	235	Paris-Lyon-Méditerranée	362	367 50
Comptoir d'Escompte	1006	991 25	Canal de Suez	2500	2435	Bons de liquid. Ville de Paris	523 25	523 75	Paris-Bourbonnais	360	360
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1320	1315	C. gén. Transatlantique	470	475	Obligations communales 1879	444	448	Canal de Suez	559 75	555
Crédit de France	23	23 25									
Crédit mobilier	347 50	347 50									

Étude de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur, successeur de M<sup>e</sup> LAUMONIER.

**A VENDRE**

PAR ADJUDICATION,  
Le dimanche 8 juillet 1885,  
à midi.

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur,

**DIVERS IMMEUBLES**

Appartenant à M<sup>me</sup> DEROULT-SALLOTTE.  
Consistant en:  
Prés, vignes et terres labourables, situés sur les communes d'Arianes, de Distré et du Coudray-Macouard.

S'adresser, pour tous renseignements, à M<sup>e</sup> LE BARON, notaire.

Étude de M<sup>e</sup> FLEURIAU, notaire à Bourgueil.

**A VENDRE**

PAR ADJUDICATION  
En l'étude de M<sup>e</sup> FLEURIAU, notaire à Bourgueil,  
Le DIMANCHE 15 JUILLET 1885, à 1 heure de l'après-midi,

**VASTE IMMEUBLE**

Comprenant trois grandes maisons, source, jardins, terrasses, et donnant sur la rue de Tours, en face l'hôtel de l'Écu, et sur la rue de l'Abreuvoir, à l'arrivée de la future gare.  
Cet immeuble occupe une superficie de 33 ares 50 centiares environ.  
S'adresser, pour renseignements, à M<sup>e</sup> FLEURIAU. (449)

**A LOUER**

**MAISON**  
Rue Pavée.  
S'adresser, 6, rue du Temple.

**A LOUER**

PRÉSENTÉMENT,  
**JOLIE MAISON**  
Située rue de Bordeaux, 15,  
Comprenant NEUF PIÈCES,  
Avec Jardin.  
S'adresser à M. P. GODET, place du Marché-Noir.

**Agence des Ventes et Locations**

**L. RENARD**  
56, rue de Bordeaux, Saumur.

A VENDRE OU A LOUER: Un très-grand nombre de maisons de campagne, pied-à-terre, fermes, maisons, appartements et chambres, le tout à Saumur ou à proximité.

ON DEMANDE A ACHETER: Deux études de notaire.  
Cessions de fonds de commerce.  
Placements de fonds.  
Recouvrements de toute nature.

ASSURANCES: Vie, Incendie, Accidents.  
Prêts hypothécaires à court et à long terme avec ou sans amortissement.  
Prêts aux communes et établissements publics.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. RENARD, sous-directeur du Crédit Foncier de France (succursale de Maine-et-Loire). (470)

**A VENDRE**

**UNE JUMENT**  
1/2 sang, de 5 ans 1/2, robe baie.  
S'adresser, à M. RENARD, 56, rue de Bordeaux, Saumur. (471)

**A CÉDER**

En totalité ou en partie,  
**MATÉRIEL**  
POUR NOCES  
Tables, lustres, services complets, linge, batterie de cuisine, etc.  
S'adresser à M. GRAVELEAU, aux Ulmes. (434)

**CHANGEMENT DE DOMICILE**

M<sup>lle</sup> FÉLICITÉ, ravaudeuse, fait les reprises dans tous les tissus, et se charge de l'entretien du linge.  
Rue de la Tonnelie, 21, maison Dédé. (441)

**La Blanchisserie Saumuroise**

demande des LINGÈRES.  
Position assurée.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,  
**MATÉRIEL DE CAVE**

Consistant notamment en:  
2 machines à boucher les vins de champagne;  
2 machines à capsuler;  
1 — à électriser;  
1 — à ficeler;  
1 — à tirer les bouchons;  
1 — à réparer les agrafes;  
1 pompe à soufrier avec ses tuyaux;  
1 tireuse;  
1 tonne, vin de dégorgeement;  
1, 200 quarts, bouteilles vides;  
20 pupitres;  
6 robinets;  
400 kilog. environ vieilles agrafes;  
1 casier avec étiquettes;  
1 lot d'étiquettes diverses;  
1 brouette;  
Et divers autres objets;  
Le tout dépendant de la liquidation judiciaire Deschamps et Bezou, anciens négociants à la Croix-Verte, à Saumur.  
S'adresser à M. G. DOUSSAIN, liquidateur judiciaire, 10, rue des Basses-Perrières, à Saumur. (433)

**M. GIRARD-RATOUIS**

Marchand de meubles à Saumur,  
Préviend sa nombreuse clientèle qu'il a cédé son magasin à son fils depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier, mais qu'il continue, comme par le passé, à faire les Ventes, Inventaires et Partages.  
S'adresser rue de Bordeaux, n° 58.

**MAGASINS**

DE  
**MEUBLES ET BILLARDS**

**GIRARD-PROUST**

38, rue du Portail-Louis, 38, SAUMUR  
A l'honneur d'informer que, venant de prendre la suite d'affaires de son père, on trouvera comme par le passé, dans ses magasins, un grand assortiment de Meubles, Billards, Glaces, Chaises, Fauteuils et Literie, en tous genres.  
Spécialité pour Billards: Bandes américaines, franco-américaines, métalliques caoutchoutées; Tapis de billard, Quases, Billes, Procédés, Blanc, etc. (407)

**A La Providence**

**FABRIQUE DE FLEURS**

**M<sup>lle</sup> DURVILLE**

13, rue de la Comédie, et 2, rue Cour-Saint-Jean.  
Les Magasins de la Providence, rue Saint-Jean, 38 et 40, sont transférés rue de la Comédie, 13, et rue Cour-Saint-Jean, 2.

Grand choix de couronnes de mariées, coussins, bouquets d'église, couronnes pour tombes.  
Étant seule fleuriste de profession à Saumur, M<sup>lle</sup> DURVILLE peut exécuter tous les genres de montures que l'on voudra bien lui confier, pour robes de mariages, robes de bal, etc.  
Tapisseries artistiques de M<sup>lle</sup> Delhumeau. (440)

Une femme veuve, sachant faire la cuisine et tenir un ménage, demande un emploi.  
S'adresser, 26, Grand'Rue.

**UN MENAGE**

demande un em-ploi, le mari comme cocher ou jardinier, la femme comme cuisinière.  
S'adresser au bureau du journal.

**UNE MAISON DE COMMERCE**

demande un jeune homme de 15 à 16 ans, pouvant s'occuper d'écritures.  
S'adresser au bureau du journal.

**COMPTABLE sérieux**

demande un emploi.  
S'adresser au bureau du journal.



**MACHINES A COUDRE**  
De tous systèmes.

**BOULITTE**  
ARMURIER  
SAUMUR, Rue Saint-Jean, 45, SAUMUR.

**L'EXGELSIOB**

Nouvelle Machine à bobine circulaire au lieu de navette.  
Cette machine est, par suite de ses mouvements doux, silencieux et rapides, qui sont dus à sa construction rotative, d'une simplicité et d'une durabilité extraordinaires.  
C'est la meilleure de toutes les machines construites, jusqu'à ce jour, pour l'industrie et la famille.  
La maison se charge de toutes les réparations.



Saumur, imprimerie de PAUL GODET.  
Certifié par l'imprimeur soussigné.